

<https://www.francetransactions.com/epargne/epargne-logement/PEL-plan-d-epargne-logement.html>



PEL : Plan Epargne Logement

- ° Épargne réglementée - Epargne logement -



Date de mise en ligne : mardi 17 mars 2015

Copyright © FranceTransactions.com - Tous droits réservés

PEL

Le plan d'épargne logement ([PEL](#)) a pour objet de permettre l'octroi d'un prêt immobilier à un taux connu d'avance.

Hausse du taux du PEL en 2024

Le taux d'un nouveau PEL souscrit depuis du 1er janvier 2024 est de 2225% brut, soit 1.575% net. Les intérêts du PEL étant désormais soumis à la flat tax de 30%. Comme ce qui compte pour le PEL, pour les personnes ayant réellement un projet de crédit immobilier via le PEL, c'est justement le taux du crédit lié au PEL, et non pas le taux de l'épargne. Les intérêts du crédit étant largement plus élevé que le manque à gagner sur les intérêts de l'épargne.

PEL : rémunération de l'épargne